

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: AIR SOPRASEAL EXT
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145
1. 5. N° code du produit: 1791.1

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: * Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 *

2. 2. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

2. 2. 3. Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 2. 4. Intervention:

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.
P370 En cas d'incendie:
P378 Utiliser poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction.

2. 2. 5. Stockage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
P235 Tenir au frais.

2. 2. 6. Elimination:

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2. 3. Dangers principaux:

Inflammable.

2. 4. Autres dangers:

Aucun.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Mélange de bitume et de solvants organiques

3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:

- acétate de n-butyle
- N° Id: 607-025-00-1 - N° CE: 204-658-1 - N° CAS: 123-86-4
- Conc. (% pds) : 0 < C <= 20
- R-S :
- Classification: • R 10 • R 66 • R 67 •
- SGH :
- * SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3. - H336
- VME ppm = 150 - VME mg/m³ = 713 - VLE ppm = 200 - VLE mg/m³ = 950

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
- 4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- 4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- 4. 1. 4. Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 4. 1. 5. Ingestion: NE PAS faire vomir.
Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- 4. 2. 1. Inhalation: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses, irritation pulmonaire
- 4. 2. 2. Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- 4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
- 4. 2. 4. Ingestion: L'ingestion du liquide peut entraîner une aspiration au niveau des poumons avec un risque de pneumonie.
- 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5. 1. Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), poudre.
- 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
- 5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
- 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate.
- 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé.
Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts car cela créera un risque d'explosion. Si cela se produit avertir immédiatement les autorités locales.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
- 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
Nettoyer de préférence avec un détergent - Eviter l'utilisation de solvants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Eviter les flammes nues et l'agitation.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Etanchéité

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acétate de n-butyle : VME ppm = 150 - VME mg/m³ = 713 - VLE ppm = 200 - VLE mg/m³ = 950
8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A)
8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile
Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: pâte

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 2. Couleur:	noir
9. 1. 3. Odeur:	caractéristique
9. 1. 4. PH:	7
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	27°C
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1.15
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non applicable.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Soluble dans des hydrocarbures
9. 3. Autres données:	COV : 147 g/L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable en conditions normales.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Stable en conditions normales.
10. 4. Conditions à éviter:	Eviter toute source d'ignition.
10. 5. Matières incompatibles:	Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Non déterminé.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Non déterminé.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Non déterminé.
11. 2. 4. Ingestion:	Non déterminé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Il n'y a pas de données écotoxicologiques connues pour ce produit.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Difficilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes:	Aucun.
12. 7. Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés: Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU: 1133

14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: ADHESIVES

14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14. 3. 2. Groupe d'emballage: III

14. 3. 3. Code de restriction en tunnels: (D/E)

14. 4. Voies maritimes (IMDG):

14. 4. 1. Classe: 3

14. 4. 2. Groupe d'emballage: III

14. 4. 3. Polluant marin: non

14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):

14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3

14. 5. 2. Groupe d'emballage: III

14. 6. Dangers pour l'environnement: non

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non applicable.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Règlement CE 1907-2006
Règlement CE 1272-2008
Règlement CE 790-2009
Règlement CE 453-2010

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Non applicable.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R10 Inflammable.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

AIR SOPRASEAL EXT

Version: 360c

Date de révision: 07/05/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
16. 4. Historique:
- 16. 4. 1. Date de la première édition: 16/07/2009
 - 16. 4. 2. Date de la révision précédente: 25/10/2013
 - 16. 4. 3. Date de révision: 07/05/2015
 - 16. 4. 4. Version: 360c
 - 16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: 1-2-3-14-15-16
16. 5. Réalisé par: SOPREMA - mkulinicz@soprema.fr